



Candidature validée et présidence revue

Les **Vert-e-s** ont validé la candidature de Sylvie Bonvin-Sansonnens pour l'élection au Conseil d'Etat, et ont élu une nouvelle coprésidente, Bettina Beer.

XAVIER SCHALLER

VERT-E-S. «Un cadeau du ciel!» Ce sont les mots du conseiller national Gerhard Andrey pour parler de Sylvie Bonvin-Sansonnens, qui a «le profil idéal pour gagner ce siège au Conseil d'Etat. Pour les Verts et, surtout, pour mener Fribourg vers un avenir durable.» Jeudi soir lors de leur assemblée en ligne, Les Vert-e-s du canton ont officiellement validé cette candidature pour l'élection de novembre.

«Je me représente avec une motivation décuplée, une volonté véritablement à toute épreuve, a assuré l'agricultrice de Rueyres-les-Prés. Je le fais pour Marie Garnier, notre première conseillère d'Etat. Je le fais pour vous chers collègues députés Verts, qui avez besoin d'un relais dans l'Exécutif cantonal. Je le fais surtout pour vous, chacune et chacun membre de notre parti, qui méritez une représentation à notre Gouvernement.»

Elle entend profiter de l'expérience emmagasinée lors de la complémentaire de 2018, où elle avait terminé troisième. «Malgré la déception finale, vous avez su prendre en compte l'avancée que ce résultat a représentée pour les idées vertes dans notre canton.»

Liste commune à gauche

Le principe de la liste commune est accepté par les partis



Sylvie Bonvin-Sansonnens. SANDRA CULAND

de l'Alliance de Gauche (PS, Centre gauche-PCS, Les Vert-e-s), selon le coprésident Julien Vuilleumier. «Des discussions en vue d'une alliance pour les prochaines échéances électorales

ont débuté l'été passé. Nous aurions souhaité vous présenter ce soir une convention validée par les représentants des trois partis. Mais il y a encore des détails à régler.»

Au sein du comité, la liste commune fait l'unanimité. «Cela nous semble la meilleure manière, dans une élection majoritaire, de pouvoir compter sur un troisième siège de gauche et reconquérir

un siège Vert.» Mais le parti ne revendiquera pas plus d'une place sur la liste. D'une part, pour concentrer ses efforts sur Sylvie Bonvin-Sansonnens, d'autre part, parce que per-

sonne d'autre ne s'est mis sur les rangs.

Nouvelle coprésidente

Mirjam Ballmer l'avait annoncé: en cas d'élection au Conseil communal de Fribourg, elle abandonnerait la coprésidence du parti. Bettina Beer, habitante de Granges-Paccot et collaboratrice personnelle de Gerhard Andrey, prend sa place. «Je voudrais qu'on arrête de parler de vague verte. Une vague reflue, là c'est une dynamique verte.»

Au côté de Julien Vuilleumier, elle s'inscrit dans la continuité de l'action entreprise pour renforcer la structure du parti et le professionnaliser. «Il est réjouissant de compter autant de nouveaux membres, mais il faut les intégrer.» En 2020, les Vert-e-s fribourgeois sont passés de 273 membres à 361.

Avec cette nomination, la présidence du parti n'aura plus de présence au Grand Conseil. C'est pourquoi les deux coprésidents seront candidats cet automne. Tout comme le conseiller communal de Gruyères Frédéric Bussard, nommé jeudi soir au comité.

Durant cette assemblée marathon, le parti a aussi pris position sur les objets soumis en votation. Au niveau fédéral, il accepte les deux initiatives, pour une eau potable propre et pour une Suisse sans pesticides. C'est oui aussi concernant le référendum sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme, alors que les objets sur la Loi Covid-19 et la Loi sur le CO₂ sont rejetés. Avec des majorités nettes, sauf lors du vote sur l'initiative pour l'eau (30 oui, 14 non, 11 abstentions).

Le parti s'est aussi prononcé contre la nouvelle route Marly-Matran, dont les Fribourgeois devront valider le crédit lors d'une prochaine votation. ■

**CANTONALES DU
7 NOVEMBRE 2021**